

Les prix s'envolent... ... Le point d'indice reste gelé !

Alors que le versement de dividendes explose une nouvelle fois en 2021 pour les entreprises françaises et mondiales, largement aidées par les aides publiques versées par l'Etat sans aucune condition.

Alors que Fin février 2022, L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques estimait l'augmentation des prix à la consommation à 3,6% sur la dernière année, et que la situation internationale et la guerre en Ukraine amplifient les augmentations des hydrocarbures, des énergies, etc...

Notre « reste à vivre » fond comme neige au soleil! Pour beaucoup de familles, il faut déjà faire le choix entre se chauffer ou se nourrir, se loger ou se déplacer...

Si on augmente votre salaire
les prix vont encore grimper.
Non, croyez-moi,
mieux vaut ne
pas y toucher!



Oui tout augmente... Mais le gouvernement après avoir promu le « quoi qu'il en coûte », ne prévoit surtout pas de remettre en cause l'orthodoxie financière et continue dans sa volonté de gel du point d'indice sur l'année 2022. Pas une seule revalorisation en 5 ans de présidence Macron! Contrairement à la majorité des fonctionnaires, il pourra toujours essayer le refrain des augmentations du Ségur...

Pour beaucoup le compte n'y ai pas! Où sont les revalorisations pour les ouvriers, pour les administratifs, pour les agents de services hospitaliers, etc ? Où sont les centaines d'euros d'augmentations mensuelles annoncées en grande pompe pour les soignants ?

À l'heure où le système hospitalier est à la limite de la rupture, il faut agir! Revaloriser les carrières de l'ensemble de ses agents! Augmenter la valeur du point d'indice!

Jeudi 17 Mars

RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE DE NANTES À 11H

Le combat continue ! On a besoin de vous ! C'est le moment pour se syndiquer !

Nom : Prénom :

Etablissement : Service :

Adresse :

N° téléphone: Adresse Mail :

Je souhaite adhérer à la CGT

Je souhaite prendre contact avec la CGT pour avoir plus de renseignements sur la syndicalisation



Siège Social : HOTEL-DIEU, 3, Rue Gaston Veil - 44093 NANTES Cedex 1 02 40 08 45 21 & 02 40 08 45 37

Hôpital G & R Laënnec : 02 40 16 59 48 Hôpital Saint-Jacques : 02 40 84 65 71

Site Internet : www.cgt-chu-nantes.org - e-mail : com@cgt-chu-nantes.org - Facebook : <https://www.facebook.com/cgtchunantes> - Twitter : @CgtChuNantes

AUGMENTER LES SALAIRES LES PENSIONS ET LES MINIMAS SOCIAUX MAINTENANT !

Pendant des années patronat et gouvernement nous ont fait croire qu'il n'y avait pas d'argent, mais depuis des mois le gouvernement donne des milliards aux entreprises sans condition sociale et environnementale, ni contrôle.

Chaque année, les dividendes versés par les entreprises françaises qui figurent au CAC 40 atteignent des records et même en période de pandémie : **55 MILLIARDS D'EUROS EN 2021. LA CRISE N'EST PAS LÀ POUR TOUT LE MONDE**. Cet argent est celui des travailleurs des petites, moyennes et grandes entreprises. Les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire sont supportées par les salarié-e-s, les retraité-e_s et les privé-e-s d'emploi. La flambée des prix des produits alimentaires, de l'énergie (pétrole, gaz, électricité) des matériaux de construction et bientôt des mutuelles santé risque de plonger des familles entières dans la précarité.

UNE HAUSSE DES SALAIRES, PENSIONS ET MINIMAS SOCIAUX EST INDISPENSABLE POUR POUVOIR PAYER LES FACTURES MAIS AUSSI POUR VIVRE DIGNEMENT ET PLEINEMENT !

Avec sa ridicule prime inflation versée aux personnes touchant moins de 2000 € net/mois, le gouvernement fait lui-même l'aveu qu'en-dessous de ce revenu on ne peut pas payer ses factures. Alors qu'attend-il pour agir sérieusement ? En commençant par revaloriser significativement le SMIC plutôt que de poursuivre l'engraissement des actionnaires par le versement d'aides publiques sans condition. Exigeons une meilleure répartition des richesses produites par les travailleurs. **EXIGEONS UNE VÉRITABLE AUGMENTATION DES GRILLES DE CONVEN-**

TIONS COLLECTIVES, DU POINT D'INDICE DANS LA FONCTION PUBLIQUE ET DES SALAIRES DANS LES ENTREPRISES.

Des luttes fleurissent partout pour les salaires avec souvent des résultats **DÉMULTIPLIONS LES !**

MAIS POUR PESER IL FAUT AUSSI AGIR DE FAÇON COORDONNÉE ET MASSIVE POUR EXIGER LA HAUSSE GÉNÉRALE DES SALAIRES

La CGT propose que le smic soit porté à **2000 € brut/mois (soit + 400 €)** et que toutes les grilles de salaires dans le public et le privé suivent cette évolution et prennent en compte le niveau de qualification.

L'urgence c'est aussi la revalorisation des pensions des retraites et l'abandon de la réforme de l'assurance chômage qui va entrainer des milliers de privés d'emploi dans une précarité encore plus grande.

ALLONS CHERCHER ENSEMBLE LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES, PENSIONS ET MINIMAS SOCIAUX.

LA CGT APPELLE A LA GRÈVE ET A MANIFESTER



GRÈVE ET MANIFESTATIONS LE 17 MARS 2022

À NANTES : 11H PRÉFECTURE

À SAINT NAZAIRE : 10 H 30, TERRE-PLEIN DE PENHOËT

CHÂTEAUBRIANT : 11H MARCHÉ COUVERT

